



## Lévrier italien

Le standard de la race décrit un idéal quant aux caractéristiques, au tempérament et à l'apparence d'une race et assure qu'un chien peut remplir son but initial. Les éleveurs et les juges doivent être conscients qu'ils doivent accorder la priorité à des chiens qui sont en santé et sains de corps et d'esprit.

### Origines et rôle

Le lévrier italien est une race ancienne dont les ancêtres semblent avoir eu leurs origines en Égypte. Au moyen de la sélection en Italie, un type plus raffiné fut développé et à cause de son immense popularité dans ce pays on le nomma «lévrier italien».

Les recherches ont établi que cette race était utilisée à l'origine pour la chasse du petit gibier, mais tel qu'on le remarque dans l'art européen de la Renaissance, son rôle semble avoir été celui de petit compagnon pour la noblesse. La race fut rendue plus petite au XIX siècle et depuis ce temps il est trop petit pour chasser. Bien qu'elle ait conservé certaines des caractéristiques du chien de chasse, il est maintenant plutôt un petit compagnon.

### Aspect général

Le lévrier italien ressemble au lévrier anglais mais est beaucoup plus petit et plus mince dans toutes ses dimensions. Le corps du lévrier italien est inscriptible dans un carré et son apparence en est une de suprême élégance et de grâce.

### Tempérament

Intelligent, agile et vivace. Il est très affectueux et de nature sensible, parfois réservé avec les étrangers.

### Taille

Hauteur entre 33 – 38 cm (13 et 15 po). Toute déviation à ces limites doit être considérée comme une faute sérieuse.

### Robe et couleur

**Robe** : Poil très court, serré, de texture fine, soyeux au toucher, luisant comme le satin. Peau fine et souple.

**Couleur** : blanc, crème, fauve, bleu, gris, noir, rouge-chocolat, bronze, bleu/fauve, rouge/fauve. Toute teinte de ces couleurs : solide ou avec des marques blanches ou blanc avec des marques de couleur. Un masque est admis.

### Tête

Longue et mince. Vue de côté, les plans du crâne et du museau sont parallèles l'un à l'autre et de longueur à peu près égale avec un stop léger, doucement incliné. L'apparence doit être celle d'une sculpture finement ciselée.

- a) **Crâne**: Long, mince, le dessus presque plat, les côtés légèrement arrondis.
- b) **Museau**: Long et fin, s'amenuisant vers le nez mais aucunement pointu; ligne du dessus plate. La partie sous les yeux est bien ciselée.
- c) **Nez**: De couleur foncée. Le nez, vu de profil, est sur la même ligne que le dessus du museau et se projette en avant du museau. Un nez de couleur claire ou partiellement pigmenté est une faute sérieuse.



- d) **Gueule:** Mâchoires fortes mais aucunement pointues. Dents égales, dentition complète et articulé en ciseaux. Lèvres fines et serrées, bien pigmentées et foncées. Le prognathisme supérieur ou inférieur est une faute sérieuse.
- e) **Yeux:** Plutôt grands, ronds plutôt qu'ovales; pétillants et très expressifs; de couleur foncée allant d'un brun moyen à noir en harmonie avec la couleur de la robe. Les yeux de la même couleur que la robe sont acceptables chez les sujets bleus, mais les yeux foncés sont toujours préférables. Les yeux ne doivent être ni enfoncés, ni protubérants. La pigmentation du pourtour de l'œil est foncée. Les yeux clairs sont une faute. Le pourtour de l'œil partiellement pigmenté constitue une faute grave.
- f) **Oreilles:** En forme de rose, petites, de texture fine et à cartilage mince, attachées haut et bien en arrière sur le crâne. Une ligne tracée parallèlement à la surface plane du crâne à partir de la partie supérieure de l'oreille doit se terminer au milieu du pourtour supérieur de l'œil. L'extrémité des oreilles est tombante. Les oreilles sont portées repliées vers la nuque pour révéler le canal auditif. Dans cette position, le crâne, entre les oreilles, paraît légèrement arrondi. Lorsque l'oreille est dans la position alerte, sa partie inférieure est relevée et sa partie supérieure est pliée et portée horizontalement au-dessus la ligne de dessus du crâne, ce qui donne au crâne une apparence plate entre les oreilles. Les oreilles droites ou dressées constituent une faute grave. Les oreilles en forme de bouton constituent une faute grave.

### Cou

Long, mince, gracieusement arqué. Sa longueur, depuis la base du crâne au garrot, est à peu près la même que la longueur de la tête. Sa ligne du dessus démontre un arc distinct de la crête et rejoint le garrot plutôt abruptement. La peau est tendue et le cou est exempt de fanon.

### Membres antérieurs

- a) **Épaules:** L'omoplate est longue et bien inclinée, bien musclée mais non proéminente.
- b) **Garrot:** La région du garrot doit être bien musclée. La pointe du garrot doit être distincte mais sans être trop proéminente lorsque le chien est vu de profil.
- c) **Bras supérieur:** L'angle de l'humérus avec l'omoplate est très obtus, la direction de l'angle étant parallèle au plan central du corps.
- d) **Bras inférieur (avant-bras):** Jambes bien placées sous les épaules, à ossature légère, droites et verticales lorsque vue du devant et de profil; coudes tournés ni vers l'intérieur ni vers l'extérieur. La distance entre les coudes et le sol est légèrement supérieure à la distance entre les coudes et le garrot.
- e) **Paturons:** Forts, légèrement fléchis, ossature fine.

### Corps

La longueur du corps, mesuré de la pointe des épaules à la pointe des fesses, ne doit pas dépasser la hauteur au garrot. La charpente doit être couverte de muscles fermes et plats qui ont du tonus. Les pointes des os de la hanche et le dessin de la cage thoracique peuvent être visibles.

- a) **Ligne de dessus:** La ligne du dessus est égale jusqu'à la vertèbre lombaire (11<sup>e</sup> vertèbre), là où l'arc du rein se forme en une douce courbe au-dessus des vertèbres lombaires. La courbure s'incline abruptement sur la croupe. Il ne doit pas y avoir de cassure dans la courbe à l'endroit où elle s'affaisse sur la croupe mais plutôt une continuation régulière de la courbe qui débute au-dessus des reins. Un dos arqué ou carpé et une ligne du dessus plate à partir des reins allant jusqu'à l'insertion de la queue constituent une faute grave.



- b) **Poitrine:** Profonde et étroite; côtes légèrement cintrées. Vu de côté, les côtes doivent s'étendre bien vers l'arrière et le poitrail doit être au niveau des coudes. Vu de devant, la poitrine d'un sujet adulte doit être étroite mais visible entre les pattes de devant. Le devant large; une poitrine en forme de tonneau; les côtes plates; la poitrine insuffisamment descendue, tous constituent une faute.
- c) **Rein:** Compact; puissant; ligne du dessus légèrement arquée.
- d) **Croupe:** Inclinée fortement, continuant la courbe du rein en un arc régulier ce qui fait que la queue est plantée bas.
- e) **Abdomen:** Doit être bien rentré au niveau des flancs

### Membres postérieurs

Les membres postérieurs en position naturelle doivent donner l'impression d'un chien courant de petite taille et les muscles doivent avoir un bon tonus. Vu de derrière, les pattes sont droites et parallèles.

- a) **Os de la hanche:** La pointe de l'os de la hanche peut être visible, mais l'animal ne doit pas avoir une apparence émaciée.
- b) **Cuisse:** Longue, mince, bien musclée mais pas trop développée.
- c) **Jambe:** À peu près de la même longueur que la cuisse; ossature fine, le sillon entre l'os et le tendon au-dessus du jarret très incliné, avec le tendon visible et la peau du sillon presque transparente.
- d) **Jarrets:** Bien descendus. Vu de derrière, les jarrets et les canons ne doivent être tournés ni vers l'extérieur, ni vers l'intérieur. Vu de côté, la ligne du devant du canon métatarsien doit être verticale de la pointe des fesses jusqu'au sol. Les jarrets de vache et les jarrets présentant un angle trop fermé sont des fautes graves.
- e) **Angle des grasset:** Bien incliné, avec une bonne angulation. L'articulation du genou doit être visible et il doit y avoir angulation considérable entre le genou et le pelvis, et entre le genou et le grasset. L'angle formé par la cuisse et la jambe est à peu près le même et équilibré par celui formé par l'omoplate et le bras supérieur des membres antérieurs.

### Pieds

Les pieds ne doivent être ni tournés vers l'extérieur, ni vers l'intérieur. Les orteils et les ongles tel que décrit au paragraphe e) de la section Membres antérieurs sauf que les pieds arrières ont les orteils plus arqués afin d'accorder une plus grande puissance aux propulsions exercées par les pattes arrières, mais sans aucune suggestion d'un pied de chat ou pied rond. Un pied de chat ou un pied plat est une faute grave.

### Queue

Longue, à l'ossature fine; couverte de poils très courts; plantée bas; mince à la racine et s'effilant vers la pointe. La première partie est droite et la seconde courbée. Dans sa position naturelle, la pointe de la queue doit rejoindre ou dépasser légèrement le jarret. Une queue joyeuse en mouvement s'éloigne souvent du corps et est légèrement relevée; ceci ne doit pas être pénalisé. Une queue en forme d'anneau; une queue portée haut et par-dessus la ligne du dessus; la partie du bas portée droite au lieu de courbée, constituent des fautes.



### **Allures**

Sautillante et libre. L'allure du lévrier italien est une de ses caractéristiques distinctes. La patte de devant est relevée presque parallèlement au sol en un mouvement fluide portant vers le devant avec une bonne flexion de l'articulation du poignet. Le mouvement de la patte arrière correspond avec une bonne propulsion. Le mouvement doit s'effectuer en une ligne droite sans croisements ni à l'avant, ni à l'arrière. Un bon mouvement ne doit jamais être saccadé, mais doit donner l'impression d'une fluidité élégante. Par-dessus tout, le mouvement doit être correct. Une allure trop relevée ou une allure trop basse constitue une faute grave.

### **Défauts**

Toutes déviations par rapport aux idéaux susmentionnées doivent être considérées comme un défaut dans la mesure où elles interfèrent avec la santé et le bien-être du chien et le but de la race.

### **Caractéristiques éliminatoires**

Pointes feu comme celles du terrier de Manchester. Bringé.

Nom de la race: Lévrier italien  
Année de reconnaissance: 1889  
Année d'effet: January 2011